

France-Dijon: Environmental engineering consultancy services

OJ S 178/2014 17/09/2014

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: MEDDE – DREAL Bourgogne

Postal address: 19bis-21 boulevard Voltaire, BP 27805

Town: Dijon Cedex

Postal code: 21078

Country: France

Contact person: Mme la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne

For the attention of: Mme la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

E-mail: moar.st.dreal-bourgogne@developpement-durable.gouv.fr

Telephone: +33 345832108

Fax: +33 345832299

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr>Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.gouv.fr>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Postal address: Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne de 19bis-21 boulevard Voltaire - BP 27805

Town: Dijon Cedex

Postal code: 21078

Contact person: Roger Gabette

For the attention of: Service transports / groupe maîtrise d'ouvrage routière

E-mail: moar.st.dreal-bourgogne@developpement-durable.gouv.frInternet address: <http://www.marches-publics.gouv.fr>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Postal address: Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement, et du logement de Bourgogne SG/SJAP 19bis-21 boulevard Voltaire - BP 27805

Town: Dijon Cedex

Postal code: 21078

Internet address: <http://www.marches-publics.gouv.fr>**I.2. Type of the contracting authority****I.3. Main activity**

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

RCEA - rN 70 et RN 79 - mise à 2x2 voies des tronçons G nelard et Paray-Charolles

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 10: Market research and public opinion polling services

Main site or place of performance: Sa ne et Loire

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

la pr sente consultation concerne la r alisation et la mise   jour de l' tude faune flore de niveau projet avec s'il y a lieu la constitution des dossiers de demande de d rogation aupr s du Conseil National de Protection de la Nature (Cn n) dans le cadre de la mise   2 x 2 voies de la RCEA - rn70 -tron on Palinges-G nelard et RN 79 tron on Paray - Charolles

II.1.6. CPV code(s)

71313000 Environmental engineering consultancy services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

nature de la prestation :

Tranche ferme :

Appropriation du projet, analyse des entrants,  tude et rapport de proposition des mesures de protection en faveur de l'environnement ;

Analyse des donn es bibliographiques : prise de connaissance des  tudes ant rieures, documents

d'objectifs, zonages d'inventaire ou r glementaire (ZNIEFF, inventaire zones humides, ENS, Natura

2000, etc.), SDAGE, rapports d' tudes.

Recueil et analyse des informations fournies par les services : Direction R gionale de l'environnement, de l'am nagement et du Logement (Dreal), Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (On fs), Office National de l'eau et des Milieux Aquatiques (Onema),

conseils généraux, conservatoire des sites naturels, réserve naturelle, fédération de pêche, Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (Aappma), associations naturalistes locales
mise à jour et compléments des inventaires faune/flore et zones humides
proposition de mesures en faveur de l'environnement et analyse de l'impact final
tranche conditionnelle 1 :
Constitution des dossiers de demande de dérogation relatifs aux mesures de protection des espèces et habitats auprès du Conseil National de Protection de la Nature (Cnnp)

II.2.2. Information about options

Options: yes

Provisional timetable for recourse to these options:
in months: 16 (from the award of the contract)

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

origine du financement : 100 % État

Les prix seront révisables.

Les comptes seront réglés sous la forme d'acomptes et de solde ;

Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours ;

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

nature de l'attributaire, le marché sera conclu :

soit avec un prestataire unique ;

soit avec des prestataires groupés solidaires.

Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule candidature en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: il sera fait application de l'article 53 IV 1° du Code des Marchés Publics ;

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: situation juridique - références requises :

les documents et renseignements qui rendent recevables les candidatures en application de l'article 44 du Code des Marchés Publics (Cmp), à cet effet le candidat utilisera les formulaires Dc1 et Dc2 téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ;

La forme juridique du candidat ;

En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;

Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;

Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

a - expérience :

La présentation d'une liste des principales prestations effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur.

b - capacités professionnelles :

L'Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestations de même nature que celles du marché ;

La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

C - capacités techniques :

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement,

Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci. Marché non réservé à des ateliers protégés.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

27.10.2014 - 15:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : dreal21-14-rcea-gnd-pch-fauneflore

Autres informations :

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;

Unité monétaire utilisée, l'euro ;

Les candidatures qui ne peuvent être admises en application des dispositions du I de l'article 52 du CMP sont éliminées par le rpa ;

a titre indicatif, le début des prestations commenceront en janvier 2015 pour une durée de 16 mois ;

Les prestations ne sont pas réservées à une profession particulière ;

Il ne s'agit pas d'un marché à caractère périodique ;

Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires ;

Modalités d'ouverture des offres

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : non

L'Ouverture des plis n'est pas publique.

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de la candidature ;

Les documents de la consultation et les renseignements supplémentaires pourront être obtenus par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique " dreal21-14-rcea-gnd-pch-fauneflore ", après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation ;

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître de l'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts ;

La copie de sauvegarde, prévue à l'article 56 du CMP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "Copie de sauvegarde".

Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, elles seront réputées n'avoir jamais été reçues.

Le mode de transmission des offres privilégié est l'échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation. Cependant le pouvoir adjudicateur acceptera les offres transmises sous format papier ou sur un support physique électronique;

Les dossiers de candidatures transmis sur support papier ou sur un support physique électronique (Cd-Rom formaté "Joliet"), le seront sous pli cacheté portant les mentions "Objet de la consultation : RCEA - mise à 2x2 voies des tronçons Gévelard et Paray Charolles - études Faune Flore" et "Ne pas ouvrir" ;-

Dans l'hypothèse d'un envoi sur support physique électronique, les documents pour lesquels une signature est requise, seront revêtus d'un certificat de signature électronique conformes au référentiel intersectoriel de sécurité et référencées sur une liste établie par le ministre chargé de la réforme de l'état. Ceux-ci seront signés au format "Pkcs#7 encodé Der" ; la signature doit être attachée à chaque document l'exigeant ;

Les dossiers de candidatures transmis par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique " dreal21-

14-rcea-gnd-pch-fauneflore", le seront suivant les modalités précisées par celle-ci et dans les conditions suivantes :

Seuls les formats de fichiers informatiques de types pdf, dxf, ppt, doc, xls, sxw, sxc, sxi, sxd, odt, ods, odp, odg seront acceptés, ils ne doivent pas comporter de macros et peuvent être compressés dans des fichiers d'archives au format Zip. Leurs noms devront être suffisamment explicites ;

Les documents pour lesquels une signature est requise seront revêtus d'un certificat de signature électronique conformes au référentiel intersectoriel de sécurité et référencées sur une liste établie par le ministre chargé de la réforme de l'état. Ceux-ci seront signés électroniquement selon les dispositions de la plate-forme ;

Quel que soit le mode de transmission retenu par le candidat pour sa candidature, celui-ci s'imposera à lui pour la transmission des offres

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 12.9.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Dijon

Postal address: 16 rue d'Assas, BP 61616

Town: Dijon

Postal code: 21016

E-mail: greffe.ta-dijon@juradm.fr

Telephone: +33 380739100

Fax: +33 380733989

Internet address: <http://www.conseil-etat.fr/ta/dijon/index.shtml>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: référé pré-contractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;

Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ou à défaut 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché.

Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de publication d'un avis d'intention de conclure le marché au moins 11 jours avant sa signature (article L551-13 à L551-23 et R551-1 à R551-9 du Code de Justice Administrative) ;

Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;

Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

12.9.2014